

Jusqu'à très récemment, les hauts fonctionnaires étaient soit délégués par les anciennes puissances coloniales, soit recrutés parmi les populations autochtones et entraînés dans les universités étrangères. Or, depuis une dizaine d'années environ, se dessine une tendance nouvelle. La majorité des jeunes États indépendants tentent de créer leurs propres institutions susceptibles de dispenser sur place la formation nécessaire.

François Gazier et Lucile Découflé décrivent les différents systèmes d'enseignement qui sont apparus ainsi et expliquent quel rôle ils commencent à jouer. Ils insistent, notamment, sur l'influence qu'exercent les deux conceptions d'enseignement, anglo-saxonne et française, et sur les méthodes suivant lesquelles on prépare les futurs fonctionnaires de ces pays. Il semble, en effet, que les Américains, pour lesquels l'administration publique est une technique parmi bien d'autres, ont exporté des programmes préparés d'avance qui ne tiennent pas compte des besoins des intéressés. Les Français, par contre, ont cru bon de donner une importance prépondérante à l'étude du droit administratif et des matières souvent trop théoriques et trop éloignées des problèmes concrets.

Il est difficile encore de prévoir dans quel sens s'orienteront à l'avenir les écoles d'administration publique du Tiers-Monde, mais les auteurs de l'ouvrage constatent que d'ores et déjà elles jouent un rôle important. Tout d'abord, elles permettent de développer un certain niveau d'instruction et, ensuite, elles collaborent à créer des traditions et à faciliter l'entente entre les différentes minorités nationales d'un même pays.

Les lecteurs liront, sans doute, avec intérêt ce livre, dont plusieurs passages pourraient être facilement applicables dans le contexte canadien. En effet, il est probable qu'au cours des années à venir on finira par fonder chez nous une école nationale d'administration publique qui forcément devra tenir compte des deux cultures : française et anglo-saxonne, dont les oppositions et les similitudes sont si judicieusement soulignées par l'auteur de cet ouvrage. A. P.

**Comparative Federalism, States' Rights and National Power**, par EDWARD McWHINNEY. Un vol., 5½ po. x 8¾, relié, 103 pages. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto, 1962. (\$5.00).

Le professeur McWhinney, de la faculté de Droit de l'université de Toronto, a écrit ce qui, au premier abord, semblerait être un livre d'un grand intérêt pour les provincialistes et les fédéralistes canadiens. Malheureusement, le lecteur sera déçu puisque l'auteur fait très peu de cas du Canada et, ce qui est encore plus décevant, les problèmes qu'il envisage semblent avoir très peu d'affinité avec le milieu fédéral-provincial canadien.

Peut-être est-ce une critique malveillante puisque le but principal que poursuit l'auteur est d'exposer quelques-unes des bases philosophiques du fédéralisme et d'examiner quelques exemples récents de fédéralisme, en se référant à l'Europe. Ceci vient du fait que les conférences présentées ici ont été données dans des universités européennes et des *graduate centers* en 1959 et 1960.